

Éclaircie précommerciale

Dans les jeunes peuplements denses, il existe une forte compétition pour l'accès aux éléments nutritifs et à la lumière. Cette compétition limite la croissance des arbres. Ces jeunes peuplements sont souvent envahis par des essences de moindre valeur, comme le bouleau gris et le peuplier. L'éclaircie précommerciale vise à réduire la densité du peuplement en conservant les essences les plus intéressantes et les arbres les plus vigoureux. On accélère ainsi la croissance et on améliore la composition et la qualité du peuplement.

Peuplements résineux (*éclaircie systématique*)

Dans les peuplements résineux, ce traitement se réalise lorsque la hauteur des arbres dépasse deux mètres et que l'âge se situe entre 15 et 25 ans. Pour être admissible à une aide financière, la densité initiale du peuplement doit être supérieure à 7 500 tiges/ha. Cette éclaircie vise à réduire la densité à environ 2 200 tiges/ha bien réparties, soit une tige à tous les 2,1 mètres. On coupe toutes les tiges entre les arbres sélectionnés. Les arbres coupés sont laissés au sol.

Le choix des tiges à conserver se fait selon les critères suivants :

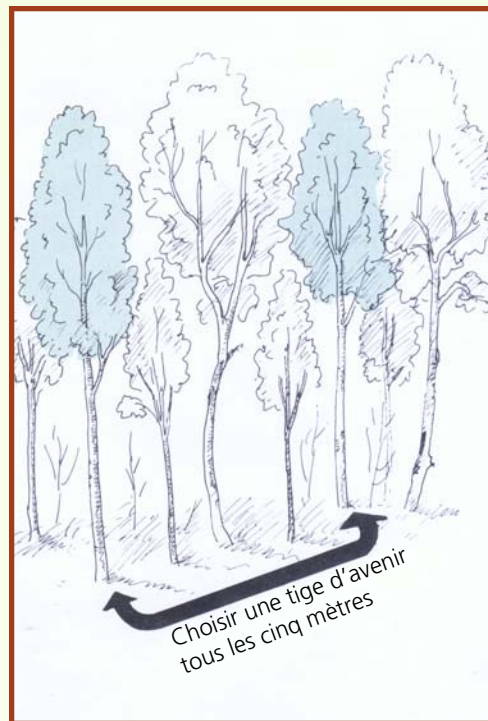
- arbre d'essence désirable (exemple : épinette, sapin, feuillu dur, etc.);
- arbre en bonne santé qui a un tronc droit sans défaut;
- arbre qui a une cime bien développée et une bonne croissance.

Peuplements feuillus (*éclaircie par puits de lumière*)

Dans les peuplements feuillus, ce traitement se réalise lorsque la hauteur des arbres se situe entre cinq et neuf mètres et que l'âge se situe entre 15 et 20 ans. Pour être admissible à une aide financière, la densité initiale doit être supérieure à 5 000 tiges/ha. Cette éclaircie vise à dégager la cime d'environ 400 tiges/ha bien réparties, soit une tige à tous les cinq mètres. On coupe tous les arbres qui se situent à l'intérieur d'un rayon de 1,5 mètre de la tige dégagée. Tous les autres arbres entre deux tiges dégagées sont conservés. Les arbres coupés sont laissés au sol.

Le choix des tiges à conserver se fait selon les critères suivants :

- arbre d'essence désirable (exemple : érable à sucre, cerisier, frêne, bouleau jaune, etc.);
- arbre en bonne santé qui a un tronc droit sans défaut;
- arbre qui a une cime bien développée et une bonne croissance.



Notez que pour être admissible à une aide financière, les arbres dégagés doivent avoir été martelés au préalable par votre conseiller forestier.

Éclaircie précommerciale (suite)

Méthode de travail

Le meilleur outil pour réaliser ce travail est la débroussailleuse ou encore la scie mécanique, bien que tout autre outil tranchant puisse faire l'affaire. Coupez les tiges à enlever à 5 ou 10 cm du sol. Si nécessaire, coupez-les en deux ou en trois sections pour bien les rabattre au sol. Ne laissez pas de tiges encrouées dans les tiges dégagées.

Dans le cas de l'éclaircie systématique où il faut couper toutes les tiges entre celles qui sont sélectionnées, travaillez par bande d'environ deux mètres en avançant progressivement. Idéalement, progressez perpendiculairement au sens du vent pour faciliter la chute des arbres. Lorsque vous avez terminé de dégager un arbre, identifiez le prochain arbre à dégager et dirigez-vous progressivement vers lui en abattant les tiges intermédiaires. En travaillant par rangée, les rangées déjà dégagées vous serviront de repères.

Dans le cas de l'éclaircie par puits de lumière, l'objectif visé est de dégager la cime de l'arbre sélectionné en créant une couronne de lumière d'environ 0,5 à 1 mètre autour de la cime. Pour ce faire, il faut éliminer toutes les tiges dans un rayon de 1,5 mètre autour du tronc. On peut, à l'occasion, couper certains arbres plus éloignés qui risquent de venir dominer l'arbre dégagé, comme des arbres inclinés ou le peuplier qui a une croissance plus rapide. On se déplace d'une tige sélectionnée à une autre en ne coupant aucun arbre. Il faut résister à l'envie de dégager davantage, car trop de lumière favorisera la production de grosses branches et ralentira la croissance en hauteur. Votre tige sélectionnée risque alors de perdre en qualité.

Éclaircie systématique aux 2,1 m



Vérification de la densité

Dans le cas de l'éclaircie systématique, il est important de vérifier régulièrement la densité du peuplement dégagé afin de respecter l'objectif de 2 200 tiges dégagées à l'hectare. Pour vérifier la densité, vous devez faire une ou deux parcelles échantillons de 1/100 ha par journée de travail. Prenez une corde de 5,64 mètres de long ayant une boucle à une extrémité. Plantez un bâton dans le sol à l'endroit où vous voulez faire une parcelle échantillon. Fixez la boucle de la corde dans le bâton. Délimitez un cercle à l'aide de la corde et comptez tous les arbres à l'intérieur du cercle. Vous devriez obtenir entre 19 et 25 arbres par parcelle. Si vous en avez plus, c'est que vous laissez trop d'arbres, dégagez davantage. Si vous en avez moins, alors vous ne laissez pas assez d'arbres, dégagez moins.

Sources:
Réussir ma forêt,
Service canadien des forêts,
1987

Cahier d'instructions techniques
2006-2007,
Agence de mise en valeur de la
forêt privée de l'Estrie